

la Creuse

N° 74 > septembre / octobre / novembre 2018

■ DOSSIER

Une journée au collège



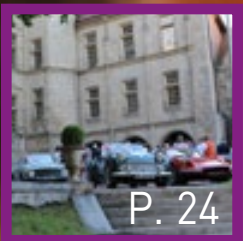
P. 16

NOUVELLE CARTE
MOBILITÉ INCLUSION



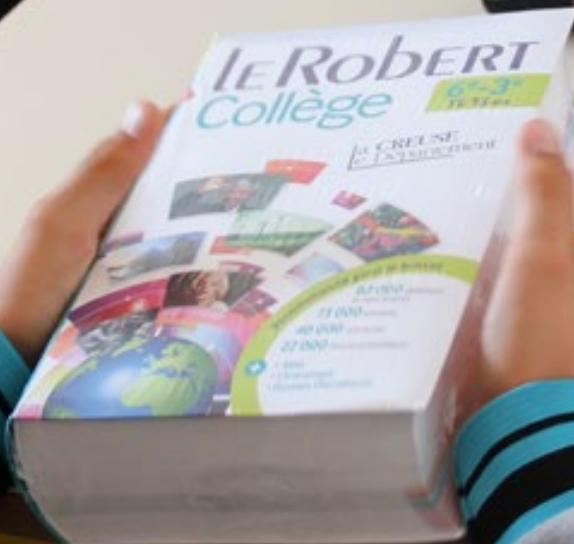
P. 22

TOURISME :
REGARDS CROISÉS



P. 24

LE DÉPARTEMENT,
PARTENAIRE
D'ÉVÈNEMENTS



4

DOSSIER

- Une journée au collège



10

COLLECTIVITÉ

- Des équipes motivées au service des usagers
- Un contrat signé à contrecœur

12

INFRA-STRUCTURES

- Circulez... En toute sécurité

14

SOLIDARITÉ

- Handicap et vieillesse : l'ambition d'une société plus inclusive
- Carte Mobilité Inclusion : mode d'emploi
- Le Département joue la carte du « Mieux Vieillir »

20

ENVIRONNEMENT

- La nature au cœur de la santé et du bien-être

22

TOURISME

- Regards croisés



24

CULTURE

- Le Département, partenaire d'évènements

26

TERRITOIRES

- Le Département : acteur engagé du Plan Particulier pour la Creuse



30

LIRE

- Les coups de cœur de la BDC et du Patrimoine

31

TRIBUNE LIBRE

- L'expression des groupes

la Creuse

LE MAGAZINE

Numéro de septembre/octobre/novembre 2018

Magazine édité par le Conseil départemental

Hôtel du Département - BP 250

23011 GUERET Cedex

Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23

Site internet : www.creuse.fr

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864

La réalisation de ce numéro du « Magazine de la Creuse » a coûté 0,14 € par habitant

Directeur de la publication : Valérie SIMONET

Responsable de la rédaction : Béatrice BOUDARD

Textes : Mélanie HEURTEAU / Amandine JULIEN / XXI Communication
03100 Montluçon / Direction de la lecture publique + Service Patrimoine et paysages (Coups de cœur)

Crédits photos / illustrations : F. LAMAIRE, CD23, S. PAROUTY, M. TIJERAS, CREUSE TOURISME, Pixabay, Shutterstock

Maquette : Lydie VIALATOU
Réalisation : XXI Communication
03100 Montluçon

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Distribution : La Poste
Tirage : 61.000 exemplaires



Papier 100% recyclé

SCANNEZ ET
DECOUVREZ



www.open.to/QR-Unitag
Téléchargez l'application Unitag
QR Code Scanner pour lire ce QR-Code.



CONSULTEZ SUR INTERNET
le Magazine de la Creuse

Retrouvez le magazine départemental en ligne
sur www.creuse.fr + +

Des territoires bien vivants !

Des territoires, des collectivités, qui revendiquent depuis des mois, leur rôle essentiel aux côtés de l'État, certes, ce n'est pas nouveau, mais le manque de reconnaissance frôlait jusqu'à présent l'incongru.

Des relations avec les associations d'élus qui se sont détériorées au point de les voir rassemblées, il y a quelques semaines à Marseille, pour dire STOP au gouvernement, STOP à un acharnement sans but ni raison.

Les collectivités locales françaises veulent être considérées tels des partenaires incontournables, dans un pays qui s'interroge profondément sur son avenir.

Les communes, intercommunalités et les Départements sont en première ligne pour répondre aux besoins des habitants de nos territoires, d'autant lorsque ceux-ci sont inquiets par des questions d'emplois et de pouvoir d'achat. Nous sommes là pour construire, entretenir, maintenir aux normes les équipements nécessaires, réseaux, infrastructures de qualité, écoles, collèges, équipements sportifs et culturels... Demain, quelles marges de manœuvre nous restera-t-il pour accompagner l'économie fragilisée ?



Nous sommes ceux qui entendent les maux, les interrogations, les besoins de changement, nous sommes les « amortisseurs sociétaux »...

Alors, nous priver encore et toujours de moyens, cela ne pourra avoir que de lourdes conséquences...

Si après la baisse de plus de 6,5 M€ de recettes (DGF) imposée par le Président Hollande, le Conseil départemental de la Creuse a été contraint de signer sur injonction du Président Macron, un contrat qui n'en a que le nom, plafonnant l'évolution de nos dépenses, il nous faut redoubler d'efforts, et nous concentrer sur ce dont vous avez besoin en priorité, vous, chers Creusois.

Vous nous le rappelez : pouvoir vous déplacer dans de très bonnes conditions, et avoir accès à toutes sources d'information, communiquer, travailler avec le monde entier, depuis chez vous, et être accompagnés dans votre quotidien, être soignés, sont vos priorités. Les efforts continus de notre collectivité n'ont pour objet que de répondre à vos souhaits.

Pas à pas, nous retrouvons les moyens qui nous permettront de rénover et restructurer notre réseau routier... nous cofinçons le déploiement de la fibre. Nous améliorons l'accessibilité et la sécurité des collèges et bâtiments publics...

Pour être plus efficaces, nous transformons notre relation avec vous, usagers de nos services, et nous nous adaptons à un monde qui change. S'inscrire dans de nouveaux projets, pensés autrement, collectivement, avec votre écoute, cela nous semble être désormais une évidence : nous ne sommes que de simples producteurs de services, financés par vos contributions de toutes sortes, mais ne l'oublions jamais, essentiellement par vos efforts fiscaux.

Nous vous devons cette rigoureuse gestion des deniers publics ; continuez à être exigeants, nous continuerons à l'être, à notre tour.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre magazine, et n'hésitez pas à nous faire vos commentaires en ligne, ou par écrit. Très bel hiver à tous !

Valérie SIMONET

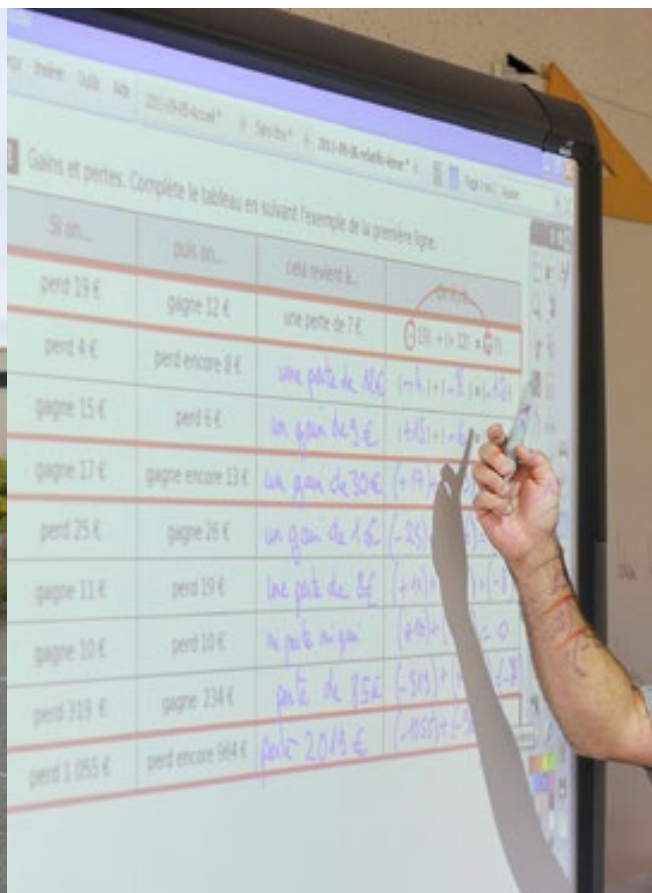
Présidente du Conseil départemental de la Creuse

NumériCollège : favoriser la réussite de nos collégiens

C'est une nouvelle année pleine de rencontres, d'apprentissage et de découvertes qui a commencé voilà quelques semaines, pour nos 4 375 collégiens creusois.

En 2018, avec un budget de plus de 9 M€ dédiés au Pôle éducation collèges, le Département poursuit son action afin de favoriser les conditions de travail et d'apprentissage des élèves.







Une journée au collège

Entretien des locaux, restauration, outils numériques, activités sportives, sorties scolaires... chaque jour, le Département accompagne les collégiens creusois. En route pour une journée au collège avec Louis !

08:00

Arrivée au collège

« Au portail, je retrouve Léa et Paul. Hâte de leur raconter mon week-end avant le début des cours ! On va faire le tour de la cour, le collège est super grand ! ».



En septembre, 4 375 collégiens ont fait leur rentrée dans les 18 collèges creusois. Pour leur offrir les meilleures conditions d'accueil et de travail, près de 80 agents du Conseil

départemental œuvrent, chaque jour, à l'entretien des établissements : nettoyage des salles de classe, sanitaires, couloirs, bureaux, extérieurs, entretien technique des locaux...

08:30

Cours de géographie

« J'adore la géo, c'est ma matière préférée ! En plus, on peut projeter et dessiner sur des cartes au tableau blanc. Et avec les tablettes, maintenant, c'est encore mieux. »



Le Département a doté les collèges de 70 Tableaux Numériques Interactifs et de 1 600 ordinateurs, soit un ordinateur pour moins de 3 élèves.

En 2016 et 2017, les élèves de 5^e et les enseignants du collège de Bénévent-l'Abbaye ont bénéficié, dans le cadre d'une expérimentation, de 150 tablettes.

Dès cette rentrée 2018, chaque établissement sera équipé d'une couverture wifi et d'une classe numérique mobile (des tablettes partagées par les élèves qui se déplacent de classe en classe), et les 340 enseignants disposeront d'une tablette individuelle.

Le Département triple sa dotation par collégien, passant ainsi à 105 € (contre 36 € en 2017).

09:30

Cours de mathématiques

« Pendant le cours de maths, j'utilise tout le temps la calculatrice qu'on m'a donnée quand je suis entré en 6^e. Et à la maison, j'ai aussi un dictionnaire pour faire mes devoirs de français. »

Chaque année, à la rentrée, le Conseil départemental offre à chacun des collégiens entrant en classe de 6^e un dictionnaire et une calculatrice.

Ces outils les accompagneront et les aideront pendant toute leur scolarité dans leur apprentissage.

Cette opération représente, pour le Département, un investissement d'environ 35 000 € annuels.





Sport

« Dans mon collège, on a une section sportive basket-ball. Du coup, j'ai des heures de sport en plus dans mon emploi du temps. »

Le Département accompagne 12 sections sportives en collège dans 9 établissements, pour 10 disciplines : football, VTT, basket-ball, badminton, golf, natation, handball, football féminin, rugby féminin, tennis et athlétisme (section ouverte depuis la rentrée à Aubusson).

Ces sections permettent aux jeunes qui le désirent, de concilier la pratique régulière de leur activité et la poursuite de leurs études.

Le Département finance ainsi l'achat de matériel et prend en charge les frais de transport pour se rendre en compétition.



A table !

« Moi ce que j'aime au self c'est qu'on peut goûter plein de choses différentes. Et quelquefois, on mange les yaourts de la ferme d'à côté. Ils sont trop bons ! »

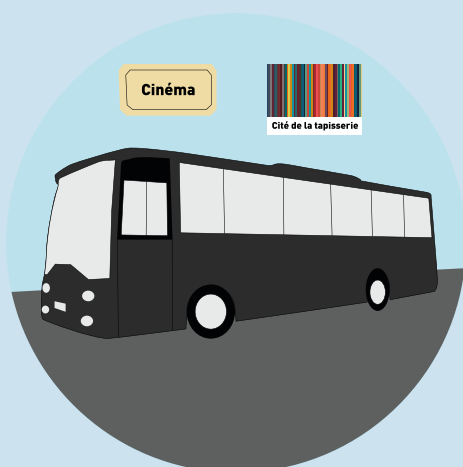


Chaque jour, la quarantaine d'agents de la restauration prépare les repas des collégiens (et aussi dans certains établissements, des écoliers), à partir de produits de qualité, de préférence locaux et de saison, via des circuits courts, directement auprès des producteurs.

Le Conseil départemental accompagne également les familles les plus en difficultés par le biais d'allocations cantine.

14:00

Sortie scolaire



« Cet après-midi, on va à la Cité Internationale de la Tapisserie. On y va tous en bus, ça va être cool ! »

« Collège au patrimoine », « collège au cinéma », « classes découverte »... c'est tout un panel de dispositifs péri-éducatifs que propose le Département et pour lesquels il mobilise, chaque année, plus de 100 000 €, avec l'objectif de favoriser la découverte et l'apprentissage au travers de rencontres ou de lieux, proches ou plus éloignés.

18:00

Aux devoirs

« Zut, j'ai oublié mon agenda dans mon casier à l'école... Pas grave, tout est sur mon ENT ! »



L'Espace Numérique de Travail (ENT) déployé par le Département, dans tous les collèges, permet aux élèves de retrouver leurs devoirs, mais également des fichiers de travail, des notes, etc. Véritable espace d'information et d'échanges, il est aussi un outil pour les parents, sur lequel ils peuvent consulter les bulletins de notes de leurs enfants.



Laurent DAULNY

5^{ème} Vice-président,
chargé de l'éducation,
du sport, du patrimoine
et de la culture

« Le Département accélère, dès cette rentrée, son investissement pour faire des collèges de demain, des NumériCollèges: connexion Wifi, tablettes partagées pour les élèves et individuelles pour les enseignants... Notre collectivité triple sa dotation par collégien, passant ainsi de 36 € en 2017 à 105 € ».

Améliorer constamment le service aux usagers

Dans le cadre des nombreuses missions qu'il exerce, le Département veille à améliorer constamment la qualité du service rendu à l'usager. Pour cela, il faut renforcer de manière durable les équipes présentes sur le terrain tout en valorisant leurs compétences. En 2018, ce sont 22 agents contractuels qui ont été « stagiairisés ».

COMME toutes les collectivités territoriales, le Conseil départemental compte dans ses rangs des agents sous statut contractuel. Ce statut permet à des personnes qui n'ont pas de concours de la fonction publique territoriale d'occuper un poste au sein d'une collectivité.

Avec l'objectif de renforcer de manière cohérente et pérenne ses équipes sur le terrain, le Département a choisi de procéder à la stagiairisation de 22 de ses agents techniques : 12 agents des routes et 10 agents des collèges. Les agents se trouvent ainsi confortés dans leur emploi, avec des perspectives d'évolution

et surtout leurs compétences et leur expérience du terrain profitent à tous les usagers creusois.

La stagiairisation, c'est quoi ?

L'employeur décide de mettre des agents en situation de « stage », sur une période définie, afin de vérifier leur aptitude à exercer leurs fonctions. Cette période se réalise, dans les cas présents, sur le poste de travail lui-même et peut comporter des sessions de formations complémentaires. À l'issue de cette période d'environ une année, les personnes seront titularisées, c'est-à-dire qu'elles deviendront



Au collège de Felletin, deux agents de la restauration sont stagiairisés depuis le 1^{er} septembre.

fonctionnaires titulaires. En 2017, 26 agents avaient ainsi été titularisés. ●



Catherine DEFEMME

2^{ème} Vice-présidente, chargée des Ressources Humaines

« La collectivité a souhaité valoriser le travail effectué depuis plusieurs années par 22 agents contractuels au sein des routes et des collèges, en confortant leur emploi par une stagiairisation. Ces agents voient ainsi la reconnaissance de leurs compétences et de leur engagement au service des usagers creusois. »

etaussi

Jardins fleuris et tricot-graffiti au Château



Si l'on n'a pas vu pousser de panneaux 80 km/h en Creuse cet été, le Département a, lui, souhaité planter des fleurs. Ainsi, l'entrée de l'Hôtel du Département, à Guéret, est passée à l'heure estivale, fin juin, grâce à l'implication des agents du service appui logistique, aux conseils avisés de Marin Baudin, paysagiste-conseiller au Conseil

d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) Creuse, et au travail participatif avec Frédérique Garcia, responsable du service Espaces verts à la ville de Guéret. Un patchwork floral complété, fin août, d'un patchwork tissé. Le Conseil départemental, partenaire de l'évènement Forêt Follies, s'est mis au Yarn bombing (tricot-graffiti) ! Broderies, tricots... ont ainsi pris place dans le parc du Château grâce aux bénévoles de Creuse Oxygène et de leur Président, Alain Menut.

Un contrat signé à contrecœur

C'est pour ne pas risquer d'être pénalisé financièrement que le Département a fait le choix de signer fin juin, le contrat proposé par le Gouvernement visant à limiter l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

La Loi de programmation des finances publiques 2018-2022 a instauré la création d'un Pacte Financier obligeant les collectivités à baisser leurs dépenses de fonctionnement dans le but de dégager, sur le quinquennat, 13 milliards d'euros d'économies.

L'Etat a proposé aux collectivités concernées (celles dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 60 M€) de s'engager, par l'intermédiaire d'un contrat, à limiter l'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2 % par an.

Au cours de la séance plénière du mois de juin, toutes les options possibles ont été exposées aux élus départementaux. Pour ce faire, le Département s'est adjoint les services d'un cabinet indépendant.

Les simulations financières réalisées par les experts ont permis de faire ressortir

un certain nombre d'outils d'aide à la décision.

Ainsi, en cas de non-respect de la limitation d'augmentation des dépenses de fonctionnement à 1,2 % annuel, et sans signature de contrat, la collectivité pouvait se voir infliger des pénalités de plus de 3,2 M€. Alors que dans le même temps, ce non-respect, mais dans le cadre de la signature du contrat, ramènerait ces mêmes pénalités à 1,8 M€.

C'est donc, non sans amertume, que les Conseillers Départementaux ont choisi, à la majorité, de signer le contrat.

Beaucoup regrettent d'ailleurs l'absence totale de concertation qui prévaut habituellement à l'élaboration d'un vrai contrat. De plus, l'importance de l'effort consenti interroge, à plus d'un égard, quant à l'équité entre les collectivités locales et l'Etat. En



Valérie Simonet, Présidente du Département et Magali Debatte, Préfète de la Creuse, ont signé, le 29 juin, le contrat entre la collectivité et l'Etat.

effet, l'Etat est-il prêt à s'appliquer les mêmes mesures ?

Aussi, pour la Présidente, Valérie Simonet, cette signature est clairement « appréhendée non en matière d'opportunité mais d'évitement de risques ».

Des efforts de gestion déjà engagés depuis plusieurs années

Avec des dépenses réelles de fonctionnement qui affichent une baisse de -5,20 % entre 2015 et 2016, le Département se veut exemplaire.

Ceci a permis une modulation du pourcentage plafond d'augmentation de 1,2 % à 1,35 %. Il s'agit une fois de plus pour le Conseil départemental de poursuivre, pour les 3 années qui viennent, son effort de gestion dans la trajectoire initiée. ●

etaussi

Le Département, partenaire connecté des intercommunalités

Afin de soutenir le déploiement de la fibre optique, le Département propose aux Communautés de Communes un soutien financier par l'octroi d'avances remboursables pour effectuer les travaux nécessaires.

La majorité des Communautés de communes a répondu positivement à cette proposition.



Gérard GAUDIN

1^{er} Vice-président,
chargé du budget
et de l'administration
générale

« Après la baisse des dotations de l'Etat, s'ouvre l'ère de la contractualisation, une contractualisation quasi obligatoire qui impose le plafonnement de nos dépenses, avec des pénalités financières en cas de dépassement, mais sans aucun bonus en cas de respect... C'est l'illustration même du bâton sans la carotte. »



Circulez... En toute sécurité

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 1 an de fermeture, 2 tranches de travaux et plus de 3,6 M€ d'investissement auront été nécessaires pour réaliser les travaux sur la RD990. Nouvelle chaussée, voie élargie, création d'un créneau de dépassement, c'est une route nouvelle génération que découvrent, depuis fin juillet, les automobilistes entre le carrefour de la Seiglière et le lieu-dit « La Clide »

AVEC un trafic journalier de 3 000 véhicules dont 200 poids lourds, la RD 990 est une portion très empruntée de l'axe structurant de l'Est-Limousin Ussel - Boussac. Afin d'améliorer la circulation sur ces axes structurants du réseau routier creusois, le Département investit, avec un cofinancement de la Région à hauteur de 50 %, pour rénover entièrement cette portion de la RD 990 de « la Seiglière » à « la Clide », entre Aubusson et Felletin. Une portion adaptée aux nouveaux usages en termes de confort et de sécurité avec notamment un créneau de dépassement de 900 m... à 90 km/h.

Plus qu'un chantier, un éco-chantier

Pour cette opération d'envergure, le Conseil départemental, en coopération avec les entreprises, a souhaité être exemplaire

en matière de respect de l'environnement. C'est la raison pour laquelle il a décidé de mettre en place un éco-chantier autour de 4 principes :

- L'élaboration d'actions de suppression, de réduction ou de compensation des impacts au titre des espèces protégées et de leurs habitats, des continuités écologiques et des zones humides, sous la bienveillance d'« expert Environnement ».,
- La limitation de l'emprise des travaux,
- Le respect des périodes d'intervention en fonction des cycles biologiques des espèces animales présentes,
- La mise en place de formations spécifiques des personnels intervenants avec des certifications Qualité, Sécurité et Environnement, pour une gestion et une élimination adaptées des déchets de chantier.

et aussi



De plus, le Département a accordé une importance toute particulière aux solutions innovantes proposées par les entreprises lors des consultations de sélection. C'est ainsi qu'une consultation à variantes a été choisie pour les couches de chaussées, à savoir l'utilisation de matériaux bitumineux tièdes, à forte capacité mécanique et composés de 30 % d'agrégats d'enrobés recyclés. Le résultat est sans appel avec 31 % d'économies d'énergie, une réduction de 31 % des gaz à effet de serre et 45 % d'agrégats/enrobés en moins.

Enfin, parce que la sécurité aussi bien des intervenants sur le chantier que des automobilistes était une priorité, la circulation avait été interdite et déviée via la RD 982, passant par « Côte Ribière ». Cette dernière avait fait l'objet d'une opération de renforcement en amont, pour un montant de 180 000 € TTC (financée à 50 % par la Région Nouvelle-Aquitaine).

Tranches de travaux : jamais 2 sans 3

Après ces deux premières tranches de travaux, une troisième et ultime tranche prévoit l'aménagement du carrefour de La Seiglière avec la construction d'un giratoire à 5 branches. Une aire de services sera également créée. Cet été a vu le début des opérations d'emprise sur le terrain.

Ces travaux, estimés à 2,8 M€ et cofinancés pour moitié par la Région devraient débuter fin 2018 – début 2019 pour une durée d'environ 8 mois.

Une partie de l'opération pourra être réalisée sous circulation, puis les travaux de construction du giratoire se feront sous route barrée avec mise en place de déviations de la RD941 via la RD941a par « Puyboubé » et de la RD990 via RD982 par « Côte Ribière ». ●

* Opération réalisée au titre du Programme Routier d'Intérêt Régional (PRIR) du Conseil départemental et inscrite dans une convention passée entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Creuse pour la période 2017-2019 (financement à hauteur de 50 % du montant HT de l'opération).

Parés pour l'hiver !

Après un hiver 2017-2018 moyennement rigoureux, avec 31 jours de neige et 20 jours de verglas, le Département se prépare à affronter un nouvel hiver.

Le dispositif de viabilité hivernale entrera cette année, en vigueur, dès le 30 novembre 2018 et jusqu'au 15 mars 2019.

Au cours de cette période, le Département mobilise le tiers de ses agents par le biais d'astreintes. Cet effectif pourra être renforcé en cas de conditions climatiques particulièrement rudes afin d'assurer la sécurité des usagers sur les 4 400 km de routes départementales.

Au-delà des efforts importants engagés par le Département, il est indispensable que chacun adopte un comportement adapté aux conditions et fasse preuve de prudence. Équiper son véhicule de manière appropriée doit également être une priorité quitte à renoncer à utiliser sa voiture en cas de conditions extrêmes.

Et avant de prendre la route, consultez l'Info routes du site du Département www.creuse.fr



Hélène FAIVRE

7^{ème} Vice-présidente,
chargée des infrastructures,
des transports
et du numérique

« C'est un chantier de plusieurs mois et mobilisant plus de 3,6 M€ qui s'achève pour la RD990. Prochaine étape, l'aménagement du carrefour de La Seiglière avec la construction d'un giratoire à 5 branches, dont le coût est estimé à 2,8 M€, pour lequel les opérations d'emprise ont commencé depuis cet été. »



Handicap et vieillesse : l'ambition d'une société plus inclusive

En 2015, la loi NOTRe a positionné le Département comme le véritable chef de file de l'action sociale territoriale, notamment en ce qui concerne la politique de l'âge et du handicap. A ce titre, et dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, a été institué le Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).

DEPUIS un an, le Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), que le Département préside, remplace le Comité Départemental des Retraités et des Personnes Âgées (CODERPA) et le Conseil départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH).

- de logement,
- de transport,
- de scolarisation, d'intégration sociale et professionnelle,
- d'accès à l'activité physique, aux loisirs, à la culture, au tourisme...

Cette instance consultative, vise à associer des personnes directement concernées à l'élaboration des politiques publiques en faveur du handicap et de la vieillesse en matière :

- de prévention de la perte d'autonomie
- d'accès aux soins et aux aides humaines et techniques,
- d'accessibilité,

C'est ainsi que le CDCA se divise en deux formations spécialisées : l'une orientée personnes âgées et l'autre, personnes en situation de handicap.

L'objectif de cette instance est de proposer des initiatives concrètes et adaptées pour lutter contre l'exclusion des personnes âgées ou en situation de handicap.

et aussi

Pour ce faire, le CDCA réunit, à la fois des usagers dont l'expérience est précieuse et des professionnels, riches de leur expertise. Ainsi, on retrouve aussi bien des bénévoles associatifs que des familles ou des retraités qui siègent aux côtés des directeurs d'établissement ou des administrateurs.

Des actions entreprises dès 2018

Pour l'année 2018, le CDCA a souhaité s'inscrire dans la coordination des actions mises en œuvre dans le cadre respectivement de la « semaine bleue » à destination des personnes âgées, du 8 au 12 octobre, et de la « semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées », du 19 au 25 novembre 2018.

Pour les personnes âgées, des actions de formation ont été lancées avec la création d'ateliers de fabrication de nichoirs et de patchwork laine, en lien avec l'EHPAD du Monteil-au-Vicomte, ainsi qu'un repas intergénérationnel organisé par l'association Sports et Loisirs de Saint-Marc-à-Frongier.

Pour ce qui est de la formation des personnes en situation de handicap, un travail d'enquête va être mené auprès des primo concernés afin de formuler des recommandations, voire des propositions d'actions en réponse aux besoins identifiés par l'enquête.

En développant ce modèle collaboratif et innovant permettant de concentrer les énergies et les expériences vers des actions en direction des publics les plus vulnérables, le Département affiche clairement son ambition d'être plus proche des usagers et à leur écoute. ●

Pour tout renseignement :

Hélène PEINTRE,
Chargée de mission « Commissions Stratégiques
Autonomie » au Département de la Creuse
hpeintre@creuse.fr – 05 44 30 28 79



Patrice MORANÇAIS
3^{ème} Vice-président,
chargé de l'insertion,
du logement, du handicap
et de la famille et l'enfance

« C'est une nouvelle approche, plus transversale, sur les questions liées à l'autonomie et à la citoyenneté, qui se dessine avec le CDCA... un nouveau mode participatif, une nouvelle organisation avec un champ d'action plus large et des compétences étendues pour conduire à une société plus inclusive. »

FAIRE PLUS
POUR CEUX QUI
ONT MOINS.

RSA, priorité à l'accompagnement professionnel

Il y a quelques semaines, Valérie Simonet était conviée, en tant que Présidente de Département, à assister à la présentation de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté par le gouvernement avec un objectif affiché : « Faire plus pour ceux qui ont moins ». De son côté, le Conseil départemental de la Creuse a engagé une réflexion autour de la refonte du dispositif RSA bien en amont. En effet, depuis plusieurs mois maintenant, élus et services du Département travaillent à repenser l'ensemble du dispositif, le fonctionnement des instances, le contrat d'engagement réciproque... Le but étant de prioriser l'accompagnement professionnel, de privilégier l'orientation vers le retour à l'emploi et l'activité économique.



Santé, Secours et Territoires

La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France organise les 14 & 15 mars 2019, les 1^{ères} Assises Nationales « Santé, secours et territoires ». Et c'est La Souterraine qui a

été choisie pour accueillir cet événement national, pour cette grande première, grâce au concours des Sapeurs-Pompiers de Creuse et de leurs partenaires. A destination des professionnels, il s'agit de mettre du lien, de valoriser le rôle déterminant de tous ces acteurs de la Santé, des Secours et des Territoires qui, au quotidien, s'engagent : sapeurs-pompiers, urgentistes, ambulanciers, pharmaciens, préventionnistes, aidants, soignants, médecins, élus, responsables d'Ephad, d'entreprises de maintien à domicile...avec l'objectif de voir ce qui peut se faire aujourd'hui et ce qui doit se faire demain.

Tout savoir sur la Carte Mobilité Inclusion (CMI)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la carte mobilité inclusion (CMI) remplace les anciennes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement pour personnes handicapées ou âgées en perte d'autonomie.



1. LA CMI, POUR QUOI FAIRE ?

Les CMI permettent aux personnes handicapées et aux personnes âgées de faciliter leurs déplacements.

Il existe 3 CMI différentes :

- la CMI stationnement remplace l'ancienne carte de stationnement.
- la CMI priorité remplace l'ancienne carte de priorité.
- la CMI invalidité remplace l'ancienne carte d'invalidité.

LES CMI PROCURENT LES MÊMES AVANTAGES QUE LES ANCIENNES CARTES ET SONT GRATUITES !



2. QUOI DE NOUVEAU ?



Avec la CMI, vous attendez moins longtemps qu'avant pour avoir votre carte.

Les nouvelles CMI sont plus sécurisées que les anciennes cartes.



Vous avez perdu votre CMI ? On vous l'a volée ? Elle est abîmée ?

Il faut le déclarer en ligne sur internet www.carte-mobilite-inclusion.fr. Son fonctionnement cessera, la rendant inutilisable. Vous recevrez ensuite une nouvelle CMI.

3. LA CMI, POUR QUI ?

LES CONDITIONS AFIN DE BÉNÉFICIER DES CMI SONT LES MÊMES QU'AUPARAVANT.

CMI stationnement

Toute personne :

ayant une réduction importante de la capacité et de l'autonomie de déplacement à pied :

- soit par une mobilité pédestre limitée
- soit recourant à une oxygénothérapie lors de tous ses déplacements extérieurs.

OU

ayant systématiquement recours à une aide pour ses déplacements extérieurs :

- une aide humaine,
- une aide matérielle (canne, déambulateur, fauteuil roulant),
- un véhicule pour personnes handicapées,
- une prothèse de membre inférieur.

CMI priorité

Toute personne :

dont le taux d'incapacité est inférieur à 80 % et pour laquelle la station debout est considérée comme pénible*.

* La pénibilité à la station debout est appréciée par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH qui tient compte des effets du handicap sur la vie sociale du demandeur, et le cas échéant, des aides techniques auxquelles il a recours.

CMI invalidité

A toute personne handicapée :

- dont le taux d'incapacité est supérieur ou égal à 80 %,
- bénéficiaire d'une pension d'invalidité de 3^e Catégorie.

OU

A toute personne âgée de plus de 60 ans, évaluée en GIR1 ou GIR2 dans le cadre de la demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

A noter ! Il n'est pas nécessaire de percevoir une allocation ou une indemnité pour en bénéficier. Il n'y a pas de limite d'âge pour obtenir cette carte.

4. VOUS AVEZ DÉJÀ UNE CARTE ?

Si votre carte a une date de fin, vous pouvez continuer à vous en servir jusqu'à sa date de fin.

Vous demandez ensuite une CMI.

Ex : une carte d'invalidité valable jusqu'au 30 novembre 2018 peut être utilisée jusqu'à cette date.

Pour continuer de bénéficier des avantages de la carte d'invalidité, vous devez demander une CMI invalidité 6 mois avant la date d'échéance. Dans l'exemple, c'est-à-dire, avant le 30 mai 2018.

SI VOTRE CARTE N'A PAS DE DATE DE FIN OU SI SA VALIDITÉ PREND FIN APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2026, VOUS POUVEZ CONTINUER À VOUS EN SERVIR JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2026.

Attention : 6 mois avant cette date, c'est-à-dire avant le 30 juin 2026, vous devrez demander une CMI pour continuer à disposer des avantages de la carte.

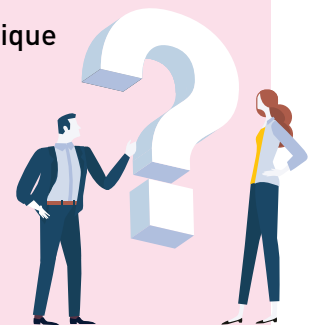
VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Contactez la MDPH de la Creuse

2 bis avenue de la République
23011 Guéret Cédex

Du lundi au vendredi :
De 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30
(16h le vendredi)

05 44 30 28 28
mdph23@creuse.fr



Pour suivre la fabrication de votre carte :
www.carte-mobilite-inclusion.fr
ou 0 809 360 280.



La Bibliothèque départementale propose des séances de contes dans les EHPAD sous la houlette de Jean-Claude Bray.

Le Département joue la carte du « mieux vieillir »

Le Département, par le biais de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, a choisi de soutenir, en 2018, des actions autour du Mieux Vieillir. 400 000 € sont de nouveau mobilisés dans le cadre de ce dispositif.

AVEC plus d'un tiers de personnes âgées de plus de 65 ans, le « Mieux Vieillir » est un véritable défi que le Département a choisi de relever autour de ce leitmotiv : « On ne peut s'empêcher de vieillir, mais on peut s'empêcher de devenir vieux. » (Jules Renard).

De nombreux acteurs locaux (associations, structures locales...) mettent en place des actions de prévention, œuvrant ainsi quotidiennement, sur tout le territoire, pour le mieux vieillir. Des actions soutenues au travers de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, via un soutien financier apporté par le Conseil départemental aux acteurs de terrain dans le cadre d'un appel à projet, pour la deuxième année consécutive.

Que l'on soit à domicile, résident d'un établissement ou même aidant, c'est tout un panel d'initiatives qui se décline partout.

Certains pourront trouver de nombreux ateliers autour du bien-être et du bien vivre : activités physiques adaptées, équilibre, mémoire, nutrition...

Pour d'autres, ce seront des rendez-vous musicaux, instants d'écoute et de partage, à découvrir sur les secteurs de la Souterraine, Dun-le-Palestel, Saint-Vaury, Guéret, Ahun, Aubusson, Genouillac ou encore Bousnac tandis que les conducteurs se retrouveront, en groupe, pour faire le point sur leur connaissance de la route et de ses règles pour se sentir plus à l'aise au volant.

Et en route ! Direction le numérique, pour les plus connectés, nos Séniors 2.0, avec de nombreuses sessions d'initiation à l'informatique comme à Châtelus-Malvaleix, Aubusson, Bourgneuf, Crocq, Guéret...

et aussi



Diffuser la lecture sous toutes ses facettes

Instants de détente et de découverte autour de la lecture. Notre Bibliothèque Départementale se mobilise pour que la littérature soit accessible à tous et enrichit ses collections adaptées aux personnes âgées. Livres ou périodiques en grands caractères, livres audio, numériques et documentaires, fonds documentaire concernant le patrimoine et les traditions locales, tous les supports vont être utilisés afin de permettre un accès simple et diversifié qui satisfasse au mieux le plus grand nombre.

Cet enrichissement s'accompagne de l'acquisition de matériels de lecture adaptés aux aînés tels que les tablettes numériques (légères et maniables) ou les lecteurs DAISY (Digital Accessible Information System) spécialement conçus pour les personnes déficientes visuelles. L'objectif étant de pouvoir prêter ce matériel aux personnes âgées.

Des séances de contes sont également prévues sous la houlette de Jean-Claude Bray, célèbre conteur. Associant des résidents d'établissements, des aidants et tout type de public, l'objectif est multiple : à travers des moments de convivialité entre différentes générations, faire revivre des émotions et faire perdurer une tradition orale. ●



**Marie-Christine
BUNLON**

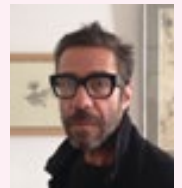
*4^{ème} Vice-présidente,
chargée des personnes
âgées*

« Le "Mieux Vieillir" est un véritable défi qu'a choisi de relever le Département. En 2018, au travers de la Conférence des Financeurs, ce ne sont pas moins d'une vingtaine de structures et associations qui sont soutenues pour la mise en place d'actions à la faveur de nos aînés en termes de santé, de bien-être, de nutrition, de conduite... pour près de 400 000 €. »

Attention, travaux !

« Mieux vieillir », c'est avant tout permettre à nos aînés de rester le plus longtemps possible à leur domicile, mais c'est aussi accompagner les personnes âgées, résidents d'Etablissements Hospitaliers pour Personnes Agées Dépendantes. C'est la raison pour laquelle de nombreux travaux de rénovation, de restructuration, d'aménagements, d'agrandissement, de mise aux normes... sont en cours de réalisation dans plusieurs structures du département: Ajain, Aubusson, Auzances, Bourgneuf, Evaux-les-Bains, La Chapelle-Taillefert, La Souterraine ou encore Sainte-Feyre. Ces travaux représentent des investissements de plusieurs millions d'euros, de 2,3 M€ pour Sainte-Feyre à 17,3 M€ pour Ajain, avec un objectif : offrir la meilleure qualité d'accueil possible aux résidents.

Julien Bosc, poète et éditeur creusois de grand talent, nous a quittés.



Depuis 1989, Julien Bosc s'était installé dans la Creuse où il s'était engagé dans une vie d'écrivain, produisant de nombreux recueils de poésie. Passeur de poésie contemporaine, il avait fondé à Croze les éditions « Le Phare du Cousseix », pour publier ses amis poètes. En 2015, il a été lauréat de « La bourse de création de poésie Gina Chenouard », décernée par la Société des Gens de Lettres. Membre de la Maison des écrivains et de la littérature, il était ces dernières années un collaborateur précieux de la Bibliothèque départementale qui lui avait été confié la sensibilisation à la Poésie contemporaine des bibliothécaires bénévoles et salariés du réseau, ainsi que des ateliers d'écriture pour les personnes âgées. Julien est également intervenu auprès des détenus de la Maison d'arrêt à Guéret. Ses ouvrages et ceux de sa maison d'édition enrichissent les collections de la Bibliothèque départementale. Sa grande gentillesse et sa générosité nous manquent déjà.



La nature au cœur de la santé et du bien-être

Et si un espace naturel et préservé tel que l'Etang des Landes pouvait être bénéfique pour la santé? C'est ce que croit le Département qui a décidé de faire de cette Réserve Naturelle un site pilote en matière de santé/bien-être des publics fragiles. Une étude est actuellement en cours afin de déterminer les bénéfices des qualités paysagères et environnementales de ce lieu unique.

La Réserve Naturelle Nationale de l'Etang des Landes est un site d'exception. Depuis que le Département en a repris la gestion en 2005, il n'a eu de cesse de mettre en valeur cet espace exceptionnellement préservé pour en faire un lieu accessible à tous.

C'est dans cette optique d'exemplarité que le Conseil départemental a répondu à la candidature HAPPI MONTANA* qui a permis de recruter une équipe prestataire pluridisciplinaire. L'objectif de l'étude: travailler à l'élaboration d'un projet ambitieux destiné à mettre en valeur le lien entre la santé et la nature.

La santé est, ici, à envisager au sens de la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, c'est-à-dire, « un état de

complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Aujourd'hui, les bienfaits des espaces naturels sur la santé et le bien-être ne sont plus à démontrer. Pourtant les chercheurs manquent de terrains d'expérimentations pour approfondir leurs recherches notamment concernant l'impact de la nature sur la concentration, l'apprentissage, la convalescence ou l'agressivité.

Jordy Stefan, chercheur en psychologie sociale à l'université Bretagne-Sud et membre de l'équipe prestataire, affirme que l'absence de contact avec la nature perturbe l'équilibre interne.

Le Conseil départemental, acteur des solidarités humaines par excellence, ne pouvait qu'adhérer à une telle démarche en



Thierry GAILLARD

*8^{ème} Vice-président,
chargé de l'environnement,
l'eau, l'assainissement
et la gestion des déchets*

« Recréer un contact entre l'individu et la nature pour un mieux-être, dans une logique de prévention et/ou de convalescence, tel est le projet ambitieux que souhaite conduire le Département sur ce site emblématique d'exception qu'est l'étang des Landes, dont il est propriétaire et gestionnaire: une expérimentation multi partenariale en complément des thérapies conventionnelles, qui replace la nature au cœur du système».

intégrant la seule Réserve Naturelle de la Creuse dans cette expérience au service des plus fragiles.

Encore en phase d'étude, ce projet trouve un écho favorable auprès de nombreux professionnels du territoire. Ainsi, pour élaborer un diagnostic, ce sont plus de 28 personnes qui ont été auditionnées pour présenter leur vision du projet au regard de leurs diverses expertises : médecins, chargés de mission tourisme, directeur d'EPHAD ou de foyer de vie APAJH, agents de la réserve ou encore habitants de Lussat.

Tous s'accordent sur l'intérêt que présente la démarche pour des professionnels de santé, aussi bien dans la gestion de la prévention que de la convalescence. Ainsi, Hervé Noinski, médecin généraliste à Boussac, insiste sur la nécessité de casser l'image de médecines parallèles, pour évoquer des méthodes plus naturelles, pour parler de médecines complémentaires. À terme, ce projet d'envergure va conduire à repenser en profondeur la santé des Creusois, en prenant en compte la question du mode de vie, de l'alimentation, de la pratique sportive et l'environnement direct tout en faisant évoluer les pratiques des médecins, ainsi que la prise en charge et le suivi des patients.

Pour mener à bien cette opération ambitieuse, il faudra combiner accessibilité et visibilité du site, tout en assurant sa préservation, au regard des obligations en matière de protection qui incombent au Département.

Le projet final doit être élaboré pour la fin de l'année, afin de répondre à la deuxième phase d'appel à projet pour la candidature HAPPI MONTANA et bénéficier ainsi d'un accompagnement supplémentaire. ●

*HAPPI MONTANA s'appuie sur un réseau étendu d'acteurs et de territoires du Massif central. 80 partenaires et soutiens sont mobilisés : grandes entreprises, start-up, PME, laboratoires de recherche, clusters, conseils régionaux, conseils départementaux, métropoles...

etaussi

Des travaux sur le déversoir

Ce ne sont pas moins de 300 000€ que le Département va investir dans la Réserve Naturelle de l'Étang des Landes afin de mieux gérer les phénomènes de crues tant pour les riverains du site que pour la préservation des milieux naturels et des espèces patrimoniales.

Dans les sites aquatiques en milieux tempérés, tels que la Creuse, on assiste régulièrement à des phénomènes de trop-plein l'hiver et des périodes d'étiages l'été. Or, le niveau de l'eau est une donnée cruciale sur ce site aux multiples espèces fauniques et floristiques protégées. En effet, les variations de niveau conditionnent la survie de ces espèces, c'est pourquoi il convient d'ajuster ces niveaux à leurs besoins. Sans oublier l'impact sur les parcelles des riverains du site.



Aujourd'hui, l'étang est équipé d'une digue datant de 1684. Les ouvrages hydrauliques sont anciens, vétustes et mal calibrés par rapport aux volumes d'eau entrants et sortants. Ces ouvrages vont donc être modifiés et mis aux normes. La pelle de vidange à crémaillère va laisser place à un moine tandis qu'un second déversoir de crues va être installé et que le déversoir actuel sera rénové. Ces travaux, prévus sur 2 ans, vont démarrer dans quelques jours, après la vidange du site. La seconde phase verra le rehaussement et la consolidation de la chaussée près du grand affût.

Regards croisés sur le tourisme en Creuse

Notre Creuse, expérientielle, sensorielle voire émotionnelle... Notre Creuse unique et authentique... Hébergement, restauration, sites touristiques, rencontre avec des acteurs du tourisme : Nicolas Simonnet, président de Creuse Tourisme, Hugues de Houdetot, le jeune repreneur du camping de Poinsouze, Christian Coulon, chef de la Gourmandière, Salomé Grangette, directrice du village de Masgot.

On parle souvent de « Destination » touristique sans trop savoir ce que cela revêt comme réalité. Pouvez-vous nous dire en quoi et pourquoi, d'après vous, la Creuse est - ou n'est pas - une destination touristique ?



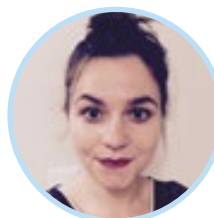
NICOLAS SIMONNET : la Creuse n'est pas une destination de tourisme de masse. D'ailleurs, je ne pense pas que cela soit possible et souhaitable. Cependant, les politiques publiques du tourisme et les initiatives privées entamées depuis plus de 30 ans, lui permettent aujourd'hui d'avoir une offre suffisante en volume et en qualité pour se positionner comme une destination de tourisme vert avec des atouts culturels et d'activités de pleine nature. Notre objectif à terme est d'augmenter le nombre de visiteurs dans le département pour créer davantage les conditions de développement économique, en restant dans des limites permettant de garder notre authenticité.



HUGUES DE HOUDETOT : la Creuse a un gros potentiel. Elle n'est sans doute pas encore assez connue, mais je pense que les clients en ont assez des destinations trop fréquentées où les gens s'entassent. Le premier travail est de faire venir les clients une fois, ensuite, ils reviennent assez facilement.



CHRISTIAN COULON : la Creuse n'est pas une destination au sens gastronomique du terme. En fait nous accueillons peu de touristes dans notre restaurant (5 % et surtout des étrangers, des résidents secondaires). Il est vrai que nous ne menons pas une politique de communication active en direction de cette clientèle et que nous fonctionnons essentiellement avec le bouche-à-oreille.



SALOMÉ GRANGETTE : la Creuse, malgré un manque de notoriété, possède une identité touristique suffisante pour devenir une destination de vacances. Nature, patrimoine, activités, tous les ingrédients sont réunis pour que les visiteurs passent un agréable séjour à la campagne. Reste donc à convaincre le plus grand nombre à venir découvrir notre département !

Vous êtes impliqués dans le tourisme depuis plusieurs années, quelles évolutions notables avez-vous constaté ces derniers temps ? Quelles pistes de développement vous paraissent importantes pour les années à venir ?

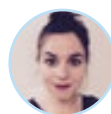


HUGUES DE HOUDETOT : nous avons remarqué que « l'esprit camping » se perd. Les clients sont plus individualistes. Le haut de gamme a également tendance à devenir la norme pour beaucoup de clients alors qu'ils achètent avant tout un prix... Hormis la Cité de la Tapisserie, nous n'avons pas de gros équipements avec une notoriété nationale voire internationale. En revanche, nous avons beaucoup de petites pépites qu'il faut, à mon sens, mieux mettre en valeur pour les clients étrangers : traduction de documents, visites en langues étrangères par exemple.



CHRISTIAN COULON : certains fondamentaux sont parfois compliqués à mettre en place, c'est le cas par

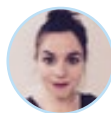
exemple de la signalétique, notamment pour nos entreprises. C'est un point de progrès. Il pourrait être intéressant de travailler la notoriété gastronomique en s'appuyant sur quelques spécialités, pourquoi pas l'andouille de viande creusoise.



SALOMÉ GRANGETTE : j'ai remarqué une professionnalisation des sites touristiques : médiation, services, projets d'envergure internationale... L'avenir s'annonce digital avec la possibilité pour les vacanciers de réserver en ligne depuis des plateformes internationales mais aussi via les sites internet des prestataires touristiques. Une commercialisation connectée et partagée m'apparaît comme un axe de développement aujourd'hui incontournable.

Le secteur du tourisme est souvent bousculé par de nouvelles entreprises : Airbnb par exemple, quasiment inconnu il y a 10 ans, est aujourd'hui un des leaders du marché... C'est aussi un domaine où les comportements des clients sont parfois compliqués à saisir : recherche d'authenticité mais forte attente en termes de services...

Comment, dans un tel contexte, la Creuse peut-elle tirer son épingle du jeu ?



SALOMÉ GRANGETTE : chaque professionnel du tourisme révèle, par son métier, une facette de la Creuse. La difficulté réside dans « la bonne pratique » de leaders tel que Airbnb : utiliser leur force commerciale sans sacrifier ses valeurs et donc son authenticité. La Creuse mérite d'être connue pour la qualité de son offre touristique, et ces plateformes permettent de la vendre sur une place mondiale. Quelle belle opportunité !



CHRISTIAN COULON : il est essentiel de conserver notre authenticité, notamment pour ce qui est la cuisine. Le vrai fondu creusois par exemple se fait avec du « lo pudant »... Nous avons également remarqué que les clients

touristes étaient ouverts à la découverte, nous pouvons être authentiques tout en innovant dans certains domaines.



NICOLAS SIMONNET : il est essentiel de rester nous-mêmes ! Nous nous plaçons volontairement dans un marketing de l'offre, c'est-à-dire que nous ne voulons pas nous galvauder pour capter des marchés. En revanche, avec un contexte environnemental et sociétal qui évolue, nous devons mettre en avant nos atouts en proposant des expériences de vie, des histoires. Par exemple, faire de notre faible population un atout, jouer sur les zones boisées qui sont des îlots de fraîcheurs dans un contexte estival de plus en plus caniculaire - un terrain de jeu pour les citadins à la recherche de sports de pleine nature.

Le Département, organisateur et partenaire d'évènements

Le Département, c'est tout au long de l'année des évènements culturels qu'il organise, qu'il soutient, ou auxquels il participe. Extraits choisis.

Le temps des Coquelicotés

Pour la 22^e année, le Festival itinérant Coquelicotés est revenu fleurir dans nos campagnes, du 22 mai au 3 juin dernier, avec une escale, cette année, à l'Hôtel du Département.

Le conteur Clément Bouscarel a ainsi enchanté le public de ses contes et légendes du Quercy, racontés dans son enfance par ses aïeux... Le temps d'une histoire, les murs de l'Hôtel du Département ont résonné en occitan...



Le Prix Étoile de la culture pour la Cité

En mai, dans la cour vitrée de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, Pierre Martin, Président de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la vitalité artistique, a remis à Valérie Simonet, Présidente de la Cité Internationale de la Tapisserie d'Aubusson et Présidente du Conseil départemental de la Creuse, le Prix Étoile de la culture.

Décerné pour la première fois par le Conseil d'administration de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la vitalité artistique, le Prix Étoile de la culture distingue une initiative artistique originale et inscrite dans le temps. C'est le projet « Aubusson tisse Tolkien », et particulièrement à la réalisation de la 2^e œuvre du corpus intitulée « Palais de Manwë sur les Montagnes du Monde – Taniquetil » à laquelle ce prix contribuera.

Sous des airs cubains et de variétés

De Cuba aux standards de la variété, l'heure était au dépaysement pour le premier jour de l'été à l'Hôtel du Département, où on a fêté, pour la troisième année consécutive, la musique, avec les élèves du Conservatoire départemental.

Depuis 3 ans maintenant, le Conseil départemental a le plaisir d'accueillir les ensembles musicaux du Conservatoire. Après l'Ensemble jazz en 2017, ce sont les cuivres et percussions de Christophe Laguzet qui ont emmené un public nombreux et conquis en voyage direction Cuba, avant de laisser place à l'Ensemble d'Harmonie, sous la direction de Patrice Gavory, et à un répertoire plus varié, des musiques des années 60 à nos jours, de France Gall à Enrique Iglesias.



Le Creusekistan fait escale au château

Quand les vieilles voitures rencontrent les vieilles pierres, cela donne un rassemblement atypique dans un cadre non moins atypique... un voyage dans le temps et hors du temps... deux époques réunies en un même lieu.

Parmi les plus belles mécaniques du Creusekistan, quelques-unes avaient en effet investi l'esplanade de l'Hôtel du Département, le temps d'une visite des lieux par leurs propriétaires accueillis par Laurent Daulny et Gérard Gaudin, Vice-Présidents du Département.

De « Jeantou » à « Jean Parizet », du maçon au lissier

Grâce aux rééditions auxquelles le Département s'associe, l'an dernier, nous suivions le chemin du petit « Jeantou », maçon creusois jusqu'à Paris. Cette année, nous découvrons le monde de la Tapisserie au XVI^e siècle et de ces jeunes apprentis, tel « Jean Parizet », dans ce nouvel ouvrage de Georges Nigremont, lancé, pour l'occasion, début juillet, à la Cité de la Tapisserie, par Laurent Daulny, Vice-Président en charge de la culture, en présence des petits-enfants de l'écrivaine et de Robert Guinot, auteur de la préface.



Le patrimoine de l'Hôtel du Département se découvre

Pour la 4^e année consécutive, l'Hôtel du Département a ouvert ses portes au public à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Un temps pour découvrir... les lieux, le bureau de la Présidente, les salles de réunion ornées de tapisseries d'Aubusson et de granit... l'histoire de ce site emblématique, Hôtel des Moneyroux, aujourd'hui siège du Conseil départemental, en visite guidée avec Marie-Christine Bunlon, Vice-présidente, Eglantine Pacquot et Pierre Pinaud, du Service Patrimoine et Paysages.



Le Département acteur engagé du Plan Particulier pour la Creuse

À l'image des autres collectivités, le Conseil départemental s'est investi dans l'élaboration du Plan Particulier pour la Creuse. Gros plan sur six mesures phares dans lesquelles le Département pourrait prendre une place importante.

1. Booster l'internet...

Le déploiement de la fibre optique est un enjeu majeur en termes d'attractivité et de développement économique : le département doit transformer ce défi en une véritable opportunité.

Le second volet, après la première « plaque de fibre optique » sur le secteur de Bourganeuf, le fibrage de sites économiques ou de services et les montées en débit, va débuter dans quelques semaines. Il s'agit du Jalon 1 qui aboutira à la construction de 27 000 prises fibre optique, pour un montant de 43 M€.

L'Agence du Numérique, en décembre dernier, annonçait un effort financier supplémentaire du Gouvernement de 10 M€. Cela va permettre de mobiliser, en tout, plus de 28 M€ (participation de la Région, du Département et des intercommunalités) pour construire 15 000 prises supplémentaires, afin d'atteindre le raccordement de 65 % des foyers d'ici 2021.

Afin d'accompagner financièrement les territoires les plus en difficultés dans la construction de ce réseau, le Conseil départemental propose aux Communautés de communes qui en feront la demande, une aide sous forme d'avances remboursables.

2. ... et le réseau téléphonique mobile

Faire de l'accès à Internet un axe fort de développement est une chose mais il ne faut oublier que l'accès à un réseau téléphonique de qualité doit également être une priorité, surtout lorsque un réseau 4G peut représenter une solution alternative en matière d'accès à Internet.

Par le biais de son programme de réduction des zones blanches, l'Agence nationale du Numérique valide la construction de nouveaux pylônes.

Dans le cadre du Plan Particulier pour la Creuse, il est demandé à cette agence d'acter la construction de 16 pylônes supplémentaires sur les communes de Royère de Vassivière, Crozant, Fransèches, Lioux-les-Monges, Montaigut-le-Blanc, Chard, Lourdoueix-Saint-Pierre, Nouzerines, Saint-Dizier-les-Domaines, Saint-Pardoux-Mortierolles, Saint-Silvain-Bellegarde, les Mars, Roches, Dontreix mais également sur les axes départementaux 982 (La Courtine – le Mas-d'Artiges) et 990 (Jarnages - Chénéraillles).



L'idée de la création d'une équipe projet départementale (Préfecture et Conseil départemental) est ainsi évoquée. Véritable interlocutrice privilégiée des collectivités, elle assurerait, aux cotés des maires, le pilotage et la coordination des différentes actions, serait en charge des négociations avec les opérateurs de téléphonie mobile et identifierait les futures zones à couvrir.

3. Faire de la RD941 un véritable axe structurant



En Creuse, la voiture demeure très souvent le seul moyen de locomotion. L'amélioration du réseau routier est donc un enjeu de développement essentiel, à la fois pour l'économie du territoire mais aussi pour faciliter la vie quotidienne des habitants. Si le nord du département bénéficie du tracé de la RN 145, le sud doit encore se structurer autour de la RD941 pour laquelle de nombreux aménagements sont nécessaires. Présentant de nombreux atouts et un potentiel économique, touristique et culturel indéniable, cette partie du département souffre d'un certain enclavement.

Le Conseil départemental a ainsi demandé la mise en place d'un programme d'investissements autour de cet axe routier

(reliant Limoges à Clermont-Ferrand en passant par Aubusson) dans le cadre du Plan Particulier pour la Creuse, afin d'en faire un axe de développement structurant.

Au-delà de l'intérêt local que représente cet enjeu, la RD 941 est également un axe stratégique, principale liaison entre le Massif central et l'arc Atlantique.

Aussi, depuis 2010, afin d'en améliorer et d'en moderniser les 83 km, le Département a investi plus de 16 M€ sur les 55,4 M€ chiffrés dans le programme d'actions stratégiques qui définit les opérations à y mener en priorité.



4. Créer une « box-installation » pour les médecins

La santé, et plus précisément l'accès aux soins, demeure une préoccupation majeure pour les territoires ruraux.

Avec 50 % de praticiens âgés de 60 ans et plus, le renouvellement des médecins partant à la retraite représente un immense défi. Aux problèmes liés à la médecine générale de proximité s'ajoute le manque de spécialistes, il convient donc d'avoir une approche globale en matière de stratégie de maintien de l'offre de soins.

C'est pourquoi, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a décidé de mettre en place un plan d'actions spécifiques pour la Creuse : le plan « santé +23 ». Les Communautés de communes et d'agglomération, pour leur part, testent également des solutions à l'échelle de leur territoire.

L'idée d'une « box-installation » à destination des professionnels de santé permettrait de conforter de manière cohérente l'ensemble de ces démarches. En d'autres termes, il s'agit de décliner une véritable politique d'accueil pour attirer de nouveaux médecins, en recensant l'ensemble des besoins du territoire et en menant une campagne de recrutement globale.

En collaboration avec l'ensemble des partenaires, les professionnels souhaitant s'installer en Creuse pourraient bénéficier d'un accompagnement dans leur projet professionnel mais



également dans leur projet de vie, comme, par exemple, dans leur recherche de logement, recherche d'emploi pour leur conjoint(e)...

Des campagnes de sensibilisation seront menées auprès des étudiants en médecine, avec l'objectif de leur présenter l'offre culturelle, touristique, de loisir... Des stages « découverte du territoire » pourraient être organisés. Un programme « testez votre installation » permettrait également de proposer un statut sur-mesure, pendant un an, afin d'expérimenter différents types d'exercice (libéral, salariat...).

5. Vers un Projet Alimentaire Territorial

L'agriculture et plus particulièrement l'élevage bovin représentent la première activité économique du département de la Creuse. C'est une sorte de vitrine du savoir-faire et de la qualité du travail des agriculteurs.

Mettre ces atouts en valeur et les développer, telle est l'ambition du Projet Alimentaire Territorial qui constituerait une véritable reconnaissance de l'excellence de la filière agricole creusoise.

Pour la Creuse, l'enjeu est double : faire reconnaître la place de l'agriculture dans l'économie et l'emploi, et l'inscrire comme élément identitaire du département, de par son rôle dans la préservation des milieux naturels et des paysages.

Ainsi le Projet Alimentaire Territorial doit être appréhendé sous plusieurs angles :

- économique : favoriser les débouchés locaux pour les producteurs en créant des outils de mise en relation entre l'offre et la demande
- environnemental : encourager les pratiques respectueuses de l'environnement et donner une image résolument qualitative aux produits « Made in Creuse ».
- social : revaloriser le rôle de l'agriculture au sein de la société grâce à des actions de communication autour des métiers agricoles, d'éducation alimentaire, de préservation du patrimoine...

Enfin, sur ce projet une coordination à l'échelle du département est nécessaire. Elle permettra de créer de la valeur ajoutée sur l'ensemble du territoire et garantira à la population l'accès à des produits locaux de qualité.



6. Un territoire 100 % inclusif



De nombreux acteurs locaux ont souhaité que le Plan Particulier accorde une place importante aux handicaps.

Le groupe de travail référent a proposé, au travers de la thématique du handicap, de faire de la Creuse un « territoire 100 % inclusif » et de développer une expertise sur la prise en charge de l'autisme en particulier. Ainsi, il s'agirait de mailler le territoire de dispositifs de proximité pour faciliter cette prise en charge, en créant de nouveaux établissements et en mettant en place un dispositif, ARAMIS, qui permettrait la scolarisation des enfants autistes en milieu ordinaire.

Parallèlement, à l'échelle départementale, c'est tout un panel de dispositifs qui doit être déployé pour la coordination du parcours de vie de la personne en situation de handicap et l'inclusion professionnelle.

L'objectif du plan sera alors de soutenir toutes les initiatives innovantes susceptibles de faciliter l'installation de nouveaux professionnels. (cf. mesure 4 « box-installation ») ●

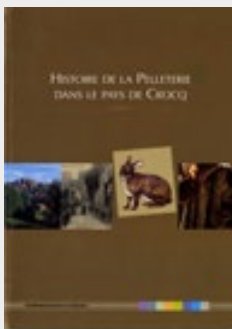
etaussi

Histoire de la Pelleterie dans le Pays de Crocq

Conservation départementale
du Patrimoine (CD23)

Edition Patrimoine de la Creuse - 2008
Prix : 10 euros

L'étude des métiers de la pelleterie dans le Pays de Crocq témoigne des relations particulières qu'une communauté humaine a



instaurées avec son territoire au cours de l'histoire récente. En effet, la couperie de poil pour chapellerie, l'apprêt et la teinture du lapin et la confection en fourrure furent, pendant un peu moins d'une centaine d'années, l'une des grandes affaires de Crocq et de ses environs..

Histoire de Busseau-sur-Creuse : de la construction du viaduc au développement socio-économique

Conservation départementale
du Patrimoine (CD23)

Edition Patrimoine de la Creuse - 2014
Prix : 20 euros

Cet ouvrage propose de découvrir l'évolution et le destin atypique de Busseau-sur-Creuse au cours des 150 dernières années. En effet,



un événement marquant bouleversera le quotidien de ses nombreux habitants : l'arrivée du chemin de fer en 1864, entraînant de profonds changements socio-économiques mais aussi paysagers comme en atteste l'imposant viaduc ferroviaire toujours visible aujourd'hui.

Les coups de cœur

SERVICE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE EST LE SERVICE CHARGÉ DE DÉVELOPPER LA LECTURE DANS LE DÉPARTEMENT, À TRAVERS LA CONSTITUTION DE COLLECTIONS, LA CRÉATION DE BIBLIOTHÈQUES, LA FORMATION OU ENCORE L'ANIMATION CULTURELLE. DES PROFESSIONNELS PASSIONNÉS, QUI VOUS FONT PARTAGER LEURS COUPS DE CŒUR.

Les mille visages de l'arbre

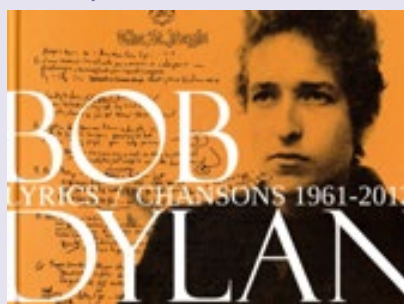
Portraits, symboles, légendes / Editions Rustica 2018



Ne soyez pas surpris ! Cet ouvrage à la couverture noire et or explore l'univers des arbres sous un angle ethnographique et s'adresse aux adultes. Entrez dans cet univers magique, auréolé de mystères, empreint de pouvoirs invisibles au-delà du temps et de l'espace, qui depuis toujours ont accompagné les hommes. Une attention particulière doit être apportée aux illustrations intérieures en papier découpé. Tout simplement magnifiques !

Lyrics / Chansons 1961-2012 Bob Dylan

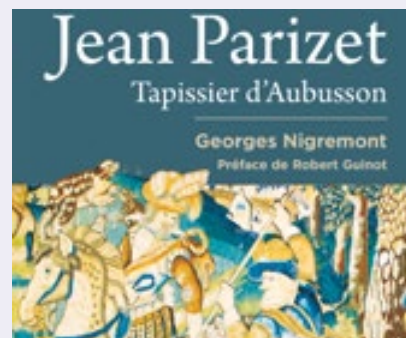
Editions Fayard 2017



Récompensé par le Prix Nobel en 2016 pour avoir « créer de nouvelles expressions poétiques », Bob Dylan est une des figures majeures de la chanson populaire. Ce bel ouvrage est la seule intégrale des chansons de Bob Dylan en édition bilingue, de *Bob Dylan*, son premier album enregistré en 1961, à *Tempest* en 2012.

Jean Parizet, Tapissier d'Aubusson

Georges Nigremont / Editions Marivole 2018



Pour ce deuxième ouvrage de Georges Nigremont (née Léa Védrine), réédité grâce au soutien du Département, l'auteure nous conduit dans les années 1600, à Aubusson, sur les traces de Jean Parizet, lissier. Imaginant la venue d'Henri IV dans la cité aubussonnaise, haut lieu de la tapisserie, elle nous emporte dans une intrigue poussant les portes des ateliers de tissage et parcourant les rues, de La Terrade aux faubourgs.

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI N°2002-276 DU 27 FÉVRIER 2002 RELATIVE À LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ, UN ESPACE D'EXPRESSION LIBRE EST RÉSERVÉ AUX GROUPES D'ÉLUS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE.

GROUPE D'UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

Relever les défis du XXI^e siècle



Depuis quelques années, les réformes territoriales s'enchaînent autour de débats enflammés, donnant lieu à des joutes verbales sur la forme, qui laissent de côté le fond et ne sont jamais mesurées dans le temps. Il en est ainsi pour la loi « NOTRe » votée en août 2015.

Derrière ce terme « barbare » se cache pourtant une modification substantielle dans l'organisation de nos collectivités

territoriales avec une redéfinition de leurs compétences renforçant les régions et les EPCI au détriment des Départements. Même si ce dernier est renforcé dans son rôle d'acteur social majeur dans la solidarité territoriale, il semble incongru qu'après 3 ans, aucune évaluation n'ait été faite quant à l'efficacité de cette loi.

Les nouvelles régions sont devenues des mastodontes aux budgets conséquents (Aquitaine 2,9 Md€) éloignées des populations qu'elles doivent servir, avec un rapport de force déséquilibré entre Bordeaux et Guéret.

Alors que l'Etat nous promettait une pause dans les réformes territoriales; il tente, sous la pression de ces régions, et de manière unilatérale, de nous asphyxier davantage en nous supprimant notre seul lien avec nos concitoyens : je veux parler de la taxe sur le foncier bâti. Trop c'est trop. Si l'Etat veut supprimer la strate départementale

qu'il le dise et qu'il l'assume. Derrière cette tentative se cache une recentralisation de l'Etat à son profit, sans en assumer les conséquences financières : l'Etat se réforme sur notre dos.

En parallèle et depuis 3 ans, les élus de l'Opposition départementale nous accusent de ne pas avoir de vision stratégique sur le long terme; comment pouvons-nous en avoir une quand on sait l'incertitude budgétaire de nos collectivités? Incertitude qu'ils ont largement contribué à installer...

Je leur rappelle qu'en 2015, le Département était en quasi faillite; face à cela il était vital, d'abord, de redresser nos finances en remettant notre section de fonctionnement sur les rails, préalable à la reconstitution de nouvelles marges de manœuvre, indispensables à nos investissements.

Aujourd'hui, le Département de la Creuse peut, à nouveau, investir. Ainsi, plus de 11 M€ vont cofinancer le déploiement de la fibre optique. A l'horizon 2022, 70 % des foyers creusois disposeront d'un accès au haut débit. D'autre part, un redéploiement de 1 M€ sur les routes a été voté à la dernière séance plénière, venant s'ajouter aux 9 M€ déjà votés dans le budget primitif.

Aujourd'hui, la Majorité départementale travaille chaque jour dans l'intérêt des Creusois afin de faire de la Creuse un département attractif, investi de ses missions et prêt à relever les défis de ce XXI^e siècle.

Franck FOULON

Président du Groupe d'Union de la Droite et du Centre

GROUPE DE LA GAUCHE

Le maillon faible



La Creuse depuis longtemps attend beaucoup de l'Etat. Un Etat garant d'égalité à l'heure d'une néfaste mise en concurrence des emplois et des territoires. En fonction des gouvernements, l'aide de l'Etat varie et peut à certains égards consacrer une attitude paradoxale. La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) peut augmenter de façon significative (passant de 6 à 12 M€

en deux ans) mais la dotation globale de fonctionnement (DGF) peut baisser, fragilisant ainsi nos collectivités.

S'il convient de continuer à exiger une meilleure solidarité en faveur des zones les plus rurales, en particulier une meilleure péréquation, il s'agit aussi de réfléchir à un mode de développement « endogène » reposant sur nos propres forces malgré nos difficultés, mais qui ne peut s'amorcer sans l'intervention judicieuse de l'Etat par l'investissement dans les infrastructures. Le « retournement

des territoires » que la Région appelle de ses vœux peut se nourrir d'atouts. Ils sont nombreux. Faisons feu de tout bois.

Avec le « plan particulier pour la Creuse » comme aiguillon, les territoires s'agitent. Ils n'ont d'ailleurs pas attendu ce Plan pour proposer et construire à l'aune de leurs moyens. Lancée en 2009 en coordination avec le classement UNESCO, la création d'une Cité internationale de la Tapisserie est un exemple d'ambition structurante départementale, en synergie avec les acteurs locaux. Mille propositions se font jour. Nouvelles mobilités autour de La Souterraine, campus d'excellence au LMB de Felletin, drones à Lépaud, biotechnologies à Guéret, énergies renouvelables autour de Bourgauf... Projets ambitieux et innovants ne manquent pas. Région, communautés de communes, communes montrent leur dynamisme. Il faudrait que le Conseil départemental participe à ce dynamisme, mais...

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche

PASSEZ À LA VITESSE SUPÉRIEURE !



LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR
LE HAUT & LE TRÈS HAUT DÉBIT*

* **88 COMMUNES** auront bénéficié d'une **MONTÉE EN DÉBIT ADSL**, d'ici fin 2018, pour **2,4 M€** mobilisés par le Département.

la CREUSE
le Département